



Digne-les-Bains, le 24 mai 2013

Groupe départemental loup

Le Groupe départemental loup s'est réuni vendredi 24 mai à la préfecture sous la présidence du préfet.

L'ensemble des partenaires, services de l'Etat, élus, représentants des éleveurs et de la profession agricole, ainsi que les associations environnementales ont fait le bilan de l'année 2012 (prédation, population de loups, mise en œuvre du protocole loup 2012 et aide à la protection des troupeaux).

Le plan national loup 2013 - 2017 et les conditions de sa mise en œuvre sur l'année 2013 ont été présentés. Si les mesures de protection des troupeaux ont fait la preuve de leur efficacité, elles ont atteint leurs limites sous la pression croissante du nombre de loups et de leur expansion géographique. Aussi, le plan permet une réponse mieux graduée lors des prédatons. Il introduit notamment le tir de défense renforcé, légitimant le droit de défense des troupeaux par les éleveurs.

La responsabilisation et la mobilisation conjointe de tous les acteurs sont les conditions de réussite de ce plan. Le préfet a d'ailleurs prévu de se rendre sur le terrain dès le mois de juin.